

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

**Communauté d'agglomération Pau Pyrénées
Ville de Pau**

Définition

« Est en précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. » (Loi grenelle 2 ; 12 Juillet 2010)

Les indicateurs

- Taux d'Effort Énergétique « réel estimé » : ménages dont au moins 10% du revenu disponible est destiné à la facture énergétique
- Taux d'Effort Énergétique « conventionnel » : évalue le poids relatif dans le revenu de la facture énergétique permettant le respect des conventions de confort thermique. Il prend donc également en compte les ménages en auto-restriction.

Une démarche collective

Commande politique

Mettre en synergie les acteurs du territoire pour lutter efficacement contre la précarité énergétique du territoire

Objectifs de la démarche

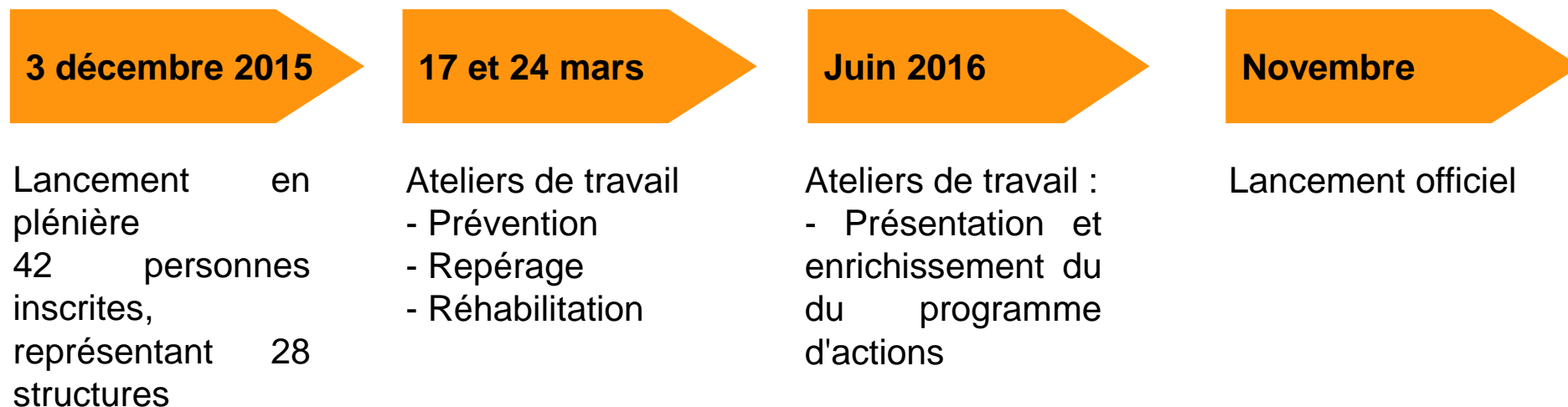
- ➔ **Massifier** les interventions publiques pour lutter contre la précarité énergétique
- ➔ **Repérer et coordonner** les différentes initiatives menées sur le territoire
- ➔ Repérer et répondre à **toutes les situations et à tous les publics** en précarité énergétique
- ➔ **Suivre et évaluer** les résultats



Consolider les actions en place
Expérimenter de nouvelles solutions
Proposer un dispositif opérationnel pour la saison hivernale 2016-2017

Une démarche collective

Les étapes de la démarche :



Les idées force :

1. Mieux connaître les acteurs et dispositifs, mieux les coordonner
2. Développer le volet préventif (plutôt que le volet curatif)
3. Repérer les personnes en situation de précarité, les accompagner dans la durée, les inciter à participer aux dispositifs en place
4. Conforter les dispositifs de réhabilitation des logements, insister auprès des copropriétés et des propriétaires bailleurs

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE : **le dispositif imaginé**

- ➔ Un dispositif qui améliore la coordination entre acteurs
- ➔ Une approche globale du logement et de la famille (volet technique et volet social)
- ➔ Un suivi de proximité et dans la durée
- ➔ La pierre angulaire :
La Maison de l'Habitat

Le parcours des bénéficiaires



1. Premier accueil

Maison de l'Habitat (permanence téléphonique ; page internet ; accueil physique)

Réalisation d'un pré-diagnostic : Situation familiale et budgétaire, consommations d'énergies, caractéristiques du logement



2. Visite au domicile systématique

Binôme Ambassadeur de l'efficacité énergétique et travailleur social

Diagnostic global :
État du logement ,
Niveau de performance des équipements ,
Comportement de consommation

Remise systématique d'un kit énergie



3. Orientation

a) Accompagnement social et budgétaire

b) Accompagnement à la maîtrise de l'énergie

c) Appui à la réalisation de travaux

d) Accompagnement au relogement

e) Conseils juridiques



4. Suivi

Suivi des logements post-travaux (Outil Agora)

Les accompagnements proposés

Accompagnement social et budgétaire

Proposer le suivi d'une Conseillère Économie Sociale et Familiale

Mobiliser les aides financières et les tarifs sociaux existants

Accompagnement à la maîtrise de l'énergie

Installer des petits équipements de réduction des consommations

Aider à la compréhension des modes d'emploi des matériels de chauffage

Apporter une aide financière au remplacement d'un équipement ancien et énergivore

Proposer des ateliers de bricolage

Appui à la réalisation de travaux

Accompagner à la définition de programme de travaux

Accompagner à l'auto-réhabilitation des logements

Financer des travaux d'urgence

Accompagnement au relogement

Animer la commission relogement

Proposer des conseils juridiques

Accompagner des locataires dans leurs démarches avec leurs propriétaires

La détection des ménages

Organiser la chaîne de détection des ménages

Un réseau de partenaires relais

Des partenariats avec les fournisseurs d'énergie

Des partenariats avec les structures se rendant au domicile des personnes + milieu médical

Outiller les acteurs de terrain pour repérer les ménages

Sensibiliser et former les travailleurs sociaux sur la précarité énergétique

Outils d'informations : flyer de présentation du dispositif ; annuaire des acteurs ; tableau des consommations moyennes par foyer

Fiche de liaison pour faire remonter les situations de précarité auprès de la Maison de l'habitat

Organiser des campagnes d'informations ciblées

Envois de courriers ciblés (personnes en impayés de facture...)

Opération Civigaz

Habitants relais

Partenariat avec La Poste



Être pro-actif pour repérer les ménages

Améliorer la coordination entre acteurs

Augmenter la qualification des acteurs professionnels sur la précarité énergétique

Communication, sensibilisation, prévention



Sensibiliser les personnes bénéficiaires d'aides publiques ou en impayés de facture

Réunions collectives obligatoires pour les bénéficiaires des aides publiques
Utiliser un appartement témoin pour conseiller sur les économies d'énergies à réaliser à la maison



Proposer des animations collectives pour sensibiliser, de façon ludique, à la maîtrise de l'énergie

Proposer une nouvelle opération Famille à énergie positive sur l'Agglomération
Proposer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie dans les écoles



Communiquer sur la précarité énergétique et les dispositifs en place

Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication dédié
Proposer des opérations ponctuelles de sensibilisation : distribution de LED, thermographie de façade

Coordination, suivi, évaluation

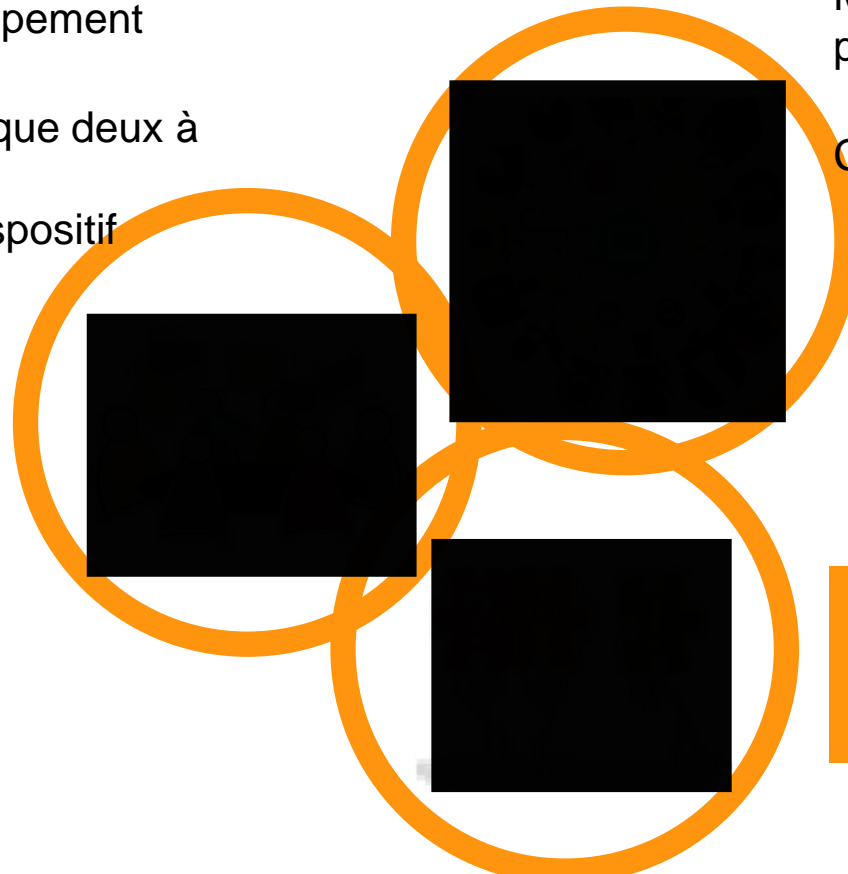
Organiser les instances de suivi

Réunir le comité de pilotage une à deux fois par an pour :

- suivre et évaluer le dispositif
- organiser son développement

Réunir le comité technique deux à trois fois par an pour :

- suivre et évaluer le dispositif
- faire des propositions d'amélioration



Favoriser la coordination entre acteurs et le suivi des dossiers

Mettre en place et animer l'outil AGORA pour suivre les logements post travaux

Concevoir un outil de suivi des familles

Maintenir l'animation du dispositif auprès des acteurs dans la durée

Organiser des rencontres annuelles sur la précarité énergétique

Participer au réseau aquitain de lutte contre la précarité énergétique

LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Questions ouvertes

Questions ouvertes

1. Repérage des familles en situation de précarité énergétique

- Comment repérer les personnes en « auto-restriction » sur leur consommation d'énergie ?
- Quels acteurs mobiliser pour cela ?

2. Communication

- Quelles notions mettre en avant pour interpeller les publics sur la question de la précarité énergétique ? (le mot « précarité » peut faire peur et décourager certains publics à solliciter nos services)

3. Rénovation thermique

- Comment accompagnez vous les ménages dans la rénovation thermique ?
- Comment interpellez-vous les propriétaires bailleurs sur ces questions ?